

BUREAUX : RUE NAIN,

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, chez le directeur du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Havas, Laflotte-Bullier, & Co place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

**ABONNEMENTS :**  
ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr.  
LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne  
RÉCLAMES : 25 centimes  
— On traite à forfait.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m., 12 26 1 56, 3 42, 5 11, 6 43, 7 38, 9 36, 11 11, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 18, 8 48, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 38, 4 48, 5 48, 8 13, 10 22, 11 15, s. — Lille à Roubaix, 5 20, 7 00, 8 30, 9 55, 11 05, 12 57, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 7 12, 8 12, 9 45, 1 11, 12 17, 1 47, 3 33, 6 03, 7 28, 9 21, 11 02. Mouscron à Lille, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05, 12 05, 3 21, 4 50, 5 53, 7 10, 9 10.

### ROUBAIX, 22 JANVIER 1875

BOURSE DE PARIS	
DU 21 JANVIER	
4 0/0	54 20
3 1/2	78 60
Emprunt 1871	86 75
Emprunt 1872	88 80
DU 22 JANVIER	
4 0/0	54 15
3 1/2	78 50
Emprunt 1871	86 75
Emprunt 1872	88 85

présenté la plume à Mgr le duc d'Aumale, qui a écrit le sien à la suite : Monseigneur, a-t-il dit en voyant le nom du prince ainsi écrit : D'AUMALE, la France n'est pas perdue ! et il y a eu entre eux un échange de saluts pleins de convenance.

La chapelle, par le zèle de son digne aumônier et de notre honorable ami M. Libman, avait été pieusement ornée de couronnes et de bouquets d'immortelles. Elle a reçu dans la matinée plus de vingt mille visiteurs.

Jamais démonstration plus touchante n'a affirmé plus éloquentement et plus saintement la foi monarchique de la France, et ses espérances d'avenir.

La Patrie croit savoir que, profondément ému par le résultat fiscal publié par le Journal officiel, résultat qui prouve combien le gouvernement s'est trompé en matière d'impôts, la droite et le centre droit ont l'intention de proposer un remaniement des impôts votés par l'Assemblée. Ce bruit s'étant répandu dans les cercles parlementaires, les gauches auraient fait savoir individuellement au gouvernement, c'est-à-dire à M. Thiers, qu'elles le soutiendraient quand même.

Les journaux de Paris contiennent, depuis quelques jours, de longs détails sur une affaire honteuse, qui va prochainement se dérouler devant la police correctionnelle, et que l'on désigne sous l'indication d'affaire de la rue de Surresne. Il s'agit d'une de ces exploitations de la débauche qui paraissent le complément obligé de la fureur du luxe d'une part, de l'amour des jouissances faciles de l'autre. Cela n'est ni absolument nouveau, ni tout à fait exceptionnel. Mais on peut dire que le positivisme de notre époque, se greffant sur les tristes penchants de la nature humaine affranchie du frein religieux ou moral, a dû produire un véritable maraudé, où l'offre et la demande de la débauche se discutent comme une prime de fin courant et se soldent par un simple mouvement de caisse.

On mande de Londres, 20 janvier. « Il a été décidé que le prince impérial ne porterait pas le titre de Napoléon IV. »  
Le fils de l'empereur restera ce que son acte de naissance l'a créé : le prince impérial.  
Il signera Louis Napoléon.

On lit dans Paris-Journal : « M. le comte de Beauvois s'est rendu hier chez M. le duc de Lachefoucauld-Bisaccia. »  
Il venait, au nom du comte de Paris, le remercier des paroles qu'il a prononcées mercredi dans le 14<sup>e</sup> bureau.

M. Kolb-Bernard a été nommé président de la commission chargée d'examiner la proposition de M. Savary sur la nouvelle majorité requise dans les élections.

M. Savary a été élu secrétaire, et probablement ce sera lui qui sera chargé de faire le rapport.

### LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix)

Paris, 21 janvier.  
Jamais l'affluence aux messes pour le funèbre anniversaire du 21 janvier n'a été plus considérable que cette année. La foule n'a pas cessé de remplir la chapelle expiatoire de la rue d'Anjou, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, et, faute de places, un grand nombre de personnes ont été obligées, malgré la rigueur de la saison, de rester au dehors. On a remarqué, à la messe de dix heures, la présence de M. le duc d'Aumale ; le général de Geslino, commandant de la place de Paris, le général de Ladmiraute et ses aides-de-camp, en habits bourgeois, ont assisté également à une des messes dites dans la chapelle expiatoire.

Jamais la France n'a eu plus besoin de la protection du roi martyr.

Les députés, à Paris et à Versailles, s'entretenaient vivement, depuis hier soir, de la discussion qui a eu lieu au sujet des procédés césariens de M. Jules Simon, pour réformer l'enseignement public. Malgré toute l'habileté et la souplesse signalées spirituellement chez M. Jules Simon par Mgr l'évêque d'Orléans, le ministre de l'instruction publique n'a pas réussi à se justifier des graves illégalités commises par lui. Le centre gauche a essayé de sauver le portefeuille de M. Jules Simon, en présentant un ordre du jour qui, malgré l'adhésion du ministre de l'intérieur, n'en contient pas moins un blâme indirect contre les actes arbitraires du ministre de l'instruction publique, puisque cet ordre du jour l'oblige à soumettre les réformes au conseil de l'instruction publique.

Vous avez vu que l'ordre du jour du centre gauche n'a pu obtenir la majorité, par suite de l'abstention d'un grand nombre de membres de la droite qui, avant de voter, ont voulu se consulter. Grands cris de fureur du Journal des Débats et des autres feuilles radicales qui tiennent beaucoup à conserver M. Jules Simon à la tête de l'instruction publique ! Ce ministre et M. de Rémusat sont, dans le ministère actuel, les plus antipathiques à la majorité conservatrice, qui cherche toutes les occasions pour les renverser.

C'est déjà un premier et sérieux échec pour M. Jules Simon de n'avoir pu obtenir, hier, une simple majorité en faveur de l'ordre du jour destiné à opérer le sauvetage du ministre si cramponné à son portefeuille.

Il faudra sans doute encore bien des scrutins pour décider M. Jules Simon à rentrer dans la vie privée.

On s'entretient beaucoup, dans l'Assemblée, de visites fréquentes et mysté-

rieuses, faites par le citoyen Gambetta à M. Thiers.

Les bourses d'Amsterdam, Berlin et Vienne sont dans un état de panique, par suite des difficultés, entre l'Angleterre et la Russie, au sujet des affaires de l'Asie-Centrale. Quant à notre bourse de Paris, elle ne se préoccupe nullement de ce qui se passe si loin.

Les informations qui arrivent de Rome font connaître que l'attitude du gouvernement français en réponse aux explications demandées par M. de Pelecastel sur les causes qui ont amené la démission du comte de Bourgoing, a produit une assez fâcheuse impression au Vatican. Voici les réflexions inspirées par la politique romaine de M. Thiers : Admettons, si on l'exige, que M. Thiers est l'homme nécessaire, mais à quelles conditions ? Qu'il soit conservateur et gouverne avec les conservateurs. Conservateurs de quoi ? — De l'ordre matériel ? Dans ce cas, regrettons Napoléon III, qui l'a conservé durant vingt-deux ans et a doté la France d'une prospérité matérielle que ses désastres mêmes n'ont point anéanti. Mais ce qu'on demande à M. Thiers ce n'est pas de conserver cette

ordre là, c'est de conserver, de restaurer l'ordre moral. Or, sans justice, sans religion, sans le respect du droit, l'ordre moral est impossible. Non, jamais nous n'avons poussé à la guerre. Notre opinion, la voilà. En présence de l'envahissement du domaine de la catholicité toute entière, de la violation audacieuse et flagrante d'une convention au bas de laquelle était la signature de la France, celle-ci se trouvant, du reste, bien affaiblie pour s'en venger, nous aurions voulu que M. Thiers se bornât à ignorer Victor-Emmanuel et son introduction dans Rome. Ne pas le provoquer, ne lui rien accorder, se tenir impassible, en réservant ses droits, telle eut été, à notre avis, la conduite la plus digne et la plus sage.

A Rome, les œuvres de démolition et de vandalisme au Monte di Piété continuent. Déjà une grande partie de chefs-d'œuvres, qui forment le trésor de l'établissement, ont été vendus à vil prix, faute d'acquéreurs, et aujourd'hui on fait main basse sur la riche chapelle de cet établissement, œuvre de l'élève architecte Giovanni Antonio di Rossi. Six chandeliers et une croix, le tout en métal et d'un prix incalculable pour la beauté des cisèlures, ont été vendus dernièrement.

Aujourd'hui on est au marché pour

vendre les superbes sculptures en marbre, qui sont le plus bel ornement de cette chapelle et qui excitaient l'admiration des étrangers. Ces sculptures représentent la Sainte-Trinité, œuvre de Dominic Guidi, la guérison de Tobie, œuvre de Pierre Legros, et d'autres sujets bibliques. Ces chefs-d'œuvre doivent être vendus pour 30,000 lire. De cette manière, disent les administrateurs de cet établissement, on pourra arriver aux frais de l'administration. De cette manière, peut-on leur répondre, on cherche à remplir la bourse des administrateurs, véritable lupi rapaces.

P.-S. Outre le duc d'Aumale, le duc de Nemours, le duc de Montpensier, le prince de Joinville, assistaient, ce matin à la messe de la Chapelle expiatoire. Le comte de Paris, retenu à Chantilly près de la comtesse de Paris souffrante, s'est fait représenter par M. de Beauvois. Cette présence de tous les princes d'Orléans produit à Paris une vive impression.

Après le vote d'hier soir, M. Jules Simon avait donné sa démission, mais elle a été refusée par M. Thiers.

DE SAINT-CHÉRON.

### ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 21 janvier.

PRÉSIDENCE DE M. J. GRÉVY.

La séance est ouverte à deux heures 45 minutes.

Lecture est donnée du procès-verbal.

M. le président donne la parole à M. Raoul-Duval.

M. Raoul-Duval expose que l'intervention du ministre de l'intérieur dans le débat a déterminé ses amis et lui à s'abstenir; par suite de cette abstention, le scrutin a dû être annulé; l'orateur estime que la question demeure entière; après l'adoption du procès-verbal, l'orateur se réserve de demander la priorité en faveur de l'ordre du jour Paris.

M. le président fait observer que la réclamation est inadmissible et cela pour deux raisons : 1<sup>o</sup> la priorité demeure absolument acquise à l'ordre du jour Christophe; 2<sup>o</sup> le vote une fois commencé doit être continué.

M. Raoul-Duval croit devoir insister dans l'intérêt de la manifestation de la volonté de l'Assemblée; il estime que M. Grévy est dans l'erreur en contestant le droit de M. Paris à la priorité pour son ordre du jour et conclut en réclamant la priorité pour l'ordre du jour Paris.

M. le Président constate que M. Paris n'a pas réclamé la priorité et s'est désintéressé sur la question de priorité. M. Grévy ajoute que c'est par suite d'un malentendu que M. Raoul Duval a obtenu la parole entre deux épreuves.

M. de Kerdel demandé en vertu de quel article du règlement la nullité d'un scrutin n'impliquerait pas le rejet de la proposition sur laquelle le scrutin a eu lieu.

On lit dans l'Union :  
• Nous avons assisté ce matin, à 10 heures, à la messe célébrée à la chapelle expiatoire.  
• Depuis 8 heures, l'affluence des fidèles donnait un beau et consolant spectacle.  
• Dans cette cour, où la terre n'est, pour ainsi dire, que la cendre des martyrs de la révolution, se pressait une foule recueillie. Les portes de la chapelle grand ouverte laissaient voir le prêtre à l'autel, et sur les degrés du perron ceux qui ne pouvaient entrer unissaient leurs prières à celles du célébrant.  
• A 10 heures, M. le général de Geslin, commandant la place de Paris, en tenue de service et accompagné de son aide de camp, s'est présenté, attirant tous les yeux et semblant ainsi apporter contre l'exécration forfait la noble protestation de notre généreuse armée.  
• A sa suite sont entrés un grand nombre de membres de l'Assemblée nationale et des représentants de la presse royaliste; il a fallu renoncer à laisser pénétrer le public, la chapelle étant remplie.  
• A midi, les députés de la droite, qui n'avaient pu se rendre à la première messe, sont venus à leur tour. Nous ne voulons aujourd'hui nommer personne : tous ont rempli leur pieux devoir.  
• Comme on s'inscrivait sur un registre, nous dirons demain quelques-uns des hommages apportés en ce jour d'expiation à la plus pure des gloires de la monarchie française.  
• Cependant nous ne pouvons omettre de rapporter qu'à la messe de 11 heures, M. de Beauvois est venu avec mission spéciale de représenter S.A.R. Mgr le comte de Paris. LL.AA.RR. Mgr le duc de Nemours et Madame la Princesse Blanche s'y étaient rendus en personne.  
• Un de nos vieux amis nous raconte qu'il a pu voir ce matin S.A.R. Mgr le duc d'Aumale à la messe de huit heures à la chapelle expiatoire.  
• Cet ami, s'étant, après la messe, appro-